Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 27.10.10 | 43e année | No 22

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Ruse ou prudence de P'tit Sioux ?

Après la renaissance encourageante de la Quinzaine commerciale ce printemps, à l'heure où le Salon-expo bat son plein et à la veille de manifestations du Millénaire qui promettent d'animer comme jamais le centre de notre ville, on apprend avec effroi que la halte-garderie du P'tit Sioux pourrait fermer ses portes faute de moyens financiers.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que cette institution rencontre des difficultés. En 2003 déjà, la Ville de Neuchâtel avait dû voler à son secours en triplant quasiment sa subvention. Dans l'intervalle, le soutien du commerce local a malheureusement encore fondu alors qu'il suffirait d'un effort à hauteur de celui de la collectivité, comme ce sera désormais le cas pour le financement du manager du centre-ville, pour que le P'tit Sioux puisse enterrer la hache de guerre et regarder vers l'avenir avec sérénité.

A l'heure actuelle, tout centre commercial digne de ce nom possède sa garderie et les différentes enseignes qui le composent participent, qu'elles le veuillent ou non, au financement de cette infrastructure indispensable à l'accueil de la clientèle. Pourquoi diable en irait-il autrement dans ce grand «centre commercial à ciel ouvert» que se vante d'être Neuchâtel ?

Daniel Perdrizat
Directeur de la jeunesse et de l'intégration

Le budget 2011 de la Ville de Neuchâtel: un équilibre retrouvé.

2011, un budget équilibré

Le Conseil communal a présenté mardi le budget 2011 de la Ville. Il présente un excédent de revenus de 1000 francs avec 257,2 millions de charges et autant de recettes. Cet équilibre est synonyme d'efforts de la part de tous les services de la commune. Le chiffre 1000 est un clin d'œil au Millénaire de Neuchâtel.

Les investissements nets prévus pour l'an prochain se montent à 30,9 millions de francs. Même si un léger décalage avec la planification financière est attendu, le soutien à l'économie se poursuit. La Ville dépensera un peu moins que prévu en 2010 et un peu plus en 2011. «Nous sommes dans la cible prévue par la planification financière», constate le conseiller communal Alain Ribaux.

Nouvelle grille salariale

L'équilibre attendu pour le budget 2011 est principalement dû aux très bons résultats d'entreprises de secteurs porteurs. Les effets de la nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales n'ont pas été intégrés au présent budget. La loi n'est pas encore entrée en vigueur et ses incidences restent encore incertaines. Le coût de transition de la nouvelle grille salariale ne figure pas non plus dans le présent budget. Il ne devrait pas bouleverser les comptes de la Ville pour le moment.

La crise est derrière

Si la crise est derrière, elle a tout de même laissé des traces: le taux de chômage reste élevé à Neuchâtel. La planification roulante montre qu'il y a des éléments d'incertitude pour les années à venir: la facture de l'aide sociale continue à grimper et de nouvelles places devront voir le jour dans les crèches et les structures parascolaires. La prudence reste donc de mise. La population peut tout de même rester confiante: le budget 2011 montre que la Ville maîtrise ses charges. «Les Neuchâtelois pourront fêter le Millénaire sans arrière pensée», souligne Daniel Perdrizat, président de la Ville (voir en page 16). (ak)

Le Conseil général traitera lundi un rapport concernant le projet d'agglomération RUN.

Le percussionniste Pierre Favre donnera un concert vendredi soir au Théâtre de la Poudrière.

Un spectacle de Barrico sera joué en faveur de Terre des Hommes vendredi au Théâtre du Passage.

Publicité

LÉGUMES ET BOISSONS LES MOINS CHERS DE SUISSE

24 BT SAGRES 16.40 FRS 24 BT SUPERBOCK 18.80 FRS BIERE DE BRASSERIE 50 CTS

40 MODÈLES DE PÂTES ITALIENNES ET PORTUGUAISES DE GRANDE MARQUE

DINER RAPIDE CORNETTES+ÉMINCÉ ET TORTELLINI A L'ARRABIATA 90 CTS

BISCUITS-12 MADELEINES DE QUALITÉ 1.80 FRS AU LIEU DE 3.60 FRS

GRAND CHOIX DE VIN DE TOUS PAYS ROUGE-ROSÉ-BLANC DES 2 FRS LA BT

29.90 FRS SAC A MAIN DE GRANDE MARQUE AU LIEU DE 69.90 FRS

15 FRS JEANS DE GRANDE MARQUE AU LIEU DE 119 FRS

VESTE CUIR VÉRITABLE FEMME ET HOMME 199 FRS AU LIEU DE 398 FRS

MACHINE A CAFÉ ÉLECTRIQUE 9 FRS AU LIEU DE 39 FRS

50% SUR TOUS LES HABITS 50%

MEUBLES DU BATTOIR CASSE-PRIX

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHETENT CHEZ NOUS

LE LUXE - LE CONFORT - LE HAUT DE GAMME

SALONS - CHAMBRES A COUCHER - SALLES A MANGER

TABLES+RALL. - CHAISES - TAPIS - PETITS MEUBLES ETC...

50%

LA QUALITE DU SOMMEIL POUR TOUTE LA FAMILLE

MATELAS DE GRANDES MARQUES

"MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER"

TOUTES DIMENSIONS SPÉCIALES SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

MATHOD ST-SULPICE MEYRIN

entre Orbe/Yverdon — Rte Cantonale Lausanne/Morges — Ch. du Grand-Puit Bois du Lan

Daniel Bellin CAPITAL - CONFIANCE

GRAND CHOIX DE VALISES DÈS 25 FRS QUALITÉ - PRIX - PROPRETÉ

12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE

LE RÉGIME DE VOTRE PORTEMONNAIE

40 ANS DE CLIENTÈLE FIDÈLE

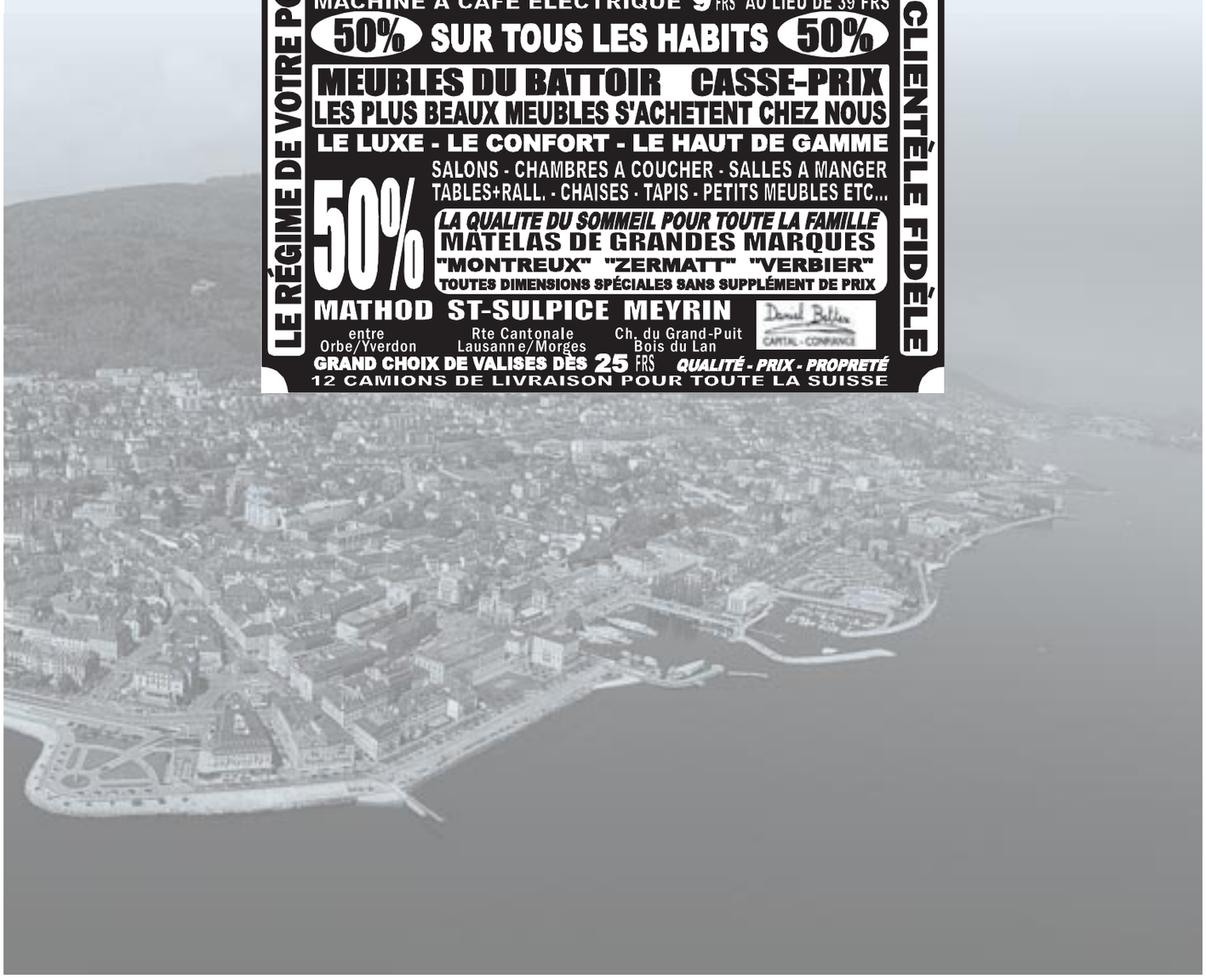

Dans ce numéro

Journées portes ouvertes

Le Théâtre du Passage organise des journées portes ouvertes les 6 et 7 novembre à l'occasion de son 10e anniversaire. Le public aura la possibilité de se promener dans le théâtre. Un parcours de visite sera aménagé.

Page 8

Dix ans !

Le Théâtre du Passage aura dix ans le 3 novembre. Pour l'occasion, il propose une pièce pour le jeune public. Intitulée «Le roi, la reine, le clown et l'enfant», elle sera jouée à 14 et 18 heures. Les enfants âgés de dix ans se verront offrir une place gratuite.

Page 9

Parcs et promenades

Le Service des Parcs et promenades organise une journée portes ouvertes samedi de 9h30 à 18h30. Visite du cimetière de Beauregard, exposition sur les 125 ans du service et ateliers pour enfants sont au programme de cette journée de fête.

Page 10

Budget 2011 équilibré

Gérard Blandenier, chef des services financiers de la Ville pose un regard optimiste sur les finances de la commune. Le budget 2011 donne un signal rassurant à la population.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra le 3 novembre 2010.

Le projet d'agglomération RUN vise à concrétiser des mesures dans le domaine de la mobilité

La réalisation de la passerelle Espace de l'Europe-Bel-Air fait partie de la première série de mesures du projet d'agglomération RUN.

Favoriser la mobilité durable

Le Conseil général se prononcera lundi sur un rapport d'information de l'exécutif sur le projet d'agglomération du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et la réalisation des mesures de sa première phase. Ce rapport est soumis simultanément aux Conseils généraux des trois villes et des communes de la COMUL ainsi qu'au Grand Conseil. Le législatif de Neuchâtel traitera également trois rapports concernant respectivement la nouvelle échelle de traitements du personnel de la Ville, l'organisation et le subventionnement de la médecine dentaire scolaire et le Règlement général de la commune.

Au niveau suisse, la mise en place des différents projets d'agglomération est soutenue par le fonds fédéral d'infrastructure à hauteur de 3,4 milliards de francs sur 20 ans. Le RUN a déposé un seul et unique projet d'agglomération à la Confédération en décembre 2007. Il intègre les trois villes et les 11 communes de la COMUL pour ne former plus qu'une seule et même entité de 100'000 habitants.

Participation de la Confédération

Le projet d'agglomération RUN comprend plusieurs actions qui concernent les transports publics, les pôles de développement économique, la fluidité du trafic et la mobilité douce. Sa mesure phare n'est autre que celle du TransRUN, ligne ferroviaire qui doit relier Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. A fin 2010, la Confédération signera avec chaque agglomération de Suisse un accord sur les prestations portant sur une première phase de réalisation. Cet accord réglera les principes généraux du financement des mesures. Avant les travaux, il sera complété – pour chaque mesure – par une convention de financement qui précisera les termes exacts de la participation de la Confédération.

Une première série de mesures

Les mesures du projet d'agglomération RUN sont réparties dans deux groupes différents : A pour les mesures qui seront prochainement réalisées et B pour les mesures qui sont prévues dès 2015. La concrétisation des mesures du paquet A est prévue en deux phases. La première intègre une cinquantaine de mesures qui seront réalisées dès 2011, dont notamment le réaménagement de la place Numa-Droz et la création de la passerelle de l'Espace de l'Europe-Bel-Air. La seconde phase comporte des mesures dont la concrétisation démarrera dès 2013. Elle prévoit entre autres de créer une liaison entre le vallon de la Serrière et la gare de Serrières par un ascenseur en adaptant une installation existante. Le Canton espère bénéficier d'un soutien financier de la Confédération à hauteur de 35%, soit 17 millions de francs sur les 48 nécessaires à la réalisation des premières mesures du paquet A. Pour toucher l'aide fédérale, ces mesures devront être réalisées dès 2011. A ce jour, certaines mesures ont déjà été ou seront réalisées entre 2009-2010. Celles-ci ne seront pas cofinancées par la Confédération.

Encourager une mobilité durable

La Ville de Neuchâtel a mis en place des mesures pour favoriser la mobilité durable indépendamment du projet d'agglomération. Certaines de ces mesures – dites «anticipées» – ont été intégrées au projet d'agglomération, mais ne bénéficient pas de subventions fédérales. Le but de la commune est de pouvoir redéfinir le partage de la chaussée entre les différents usagers. Le Conseil général a récemment institué une Commission des affaires de l'agglomération pour suivre l'évolution du projet d'agglomération du RUN. (ak)

Le percussionniste neuchâtelois et son ensemble en concert au Théâtre de la Poudrière

Le voyage de Pierre Favre

Le percussionniste neuchâtelois exilé à Zurich Pierre Favre donnera un concert exceptionnel vendredi soir au Théâtre de la Poudrière. Derrière sa batterie, ce grand musicien nous emmènera en « voyage » – titre de son dernier disque – avec son ensemble formé de sept musiciens.

Le percussionniste Pierre Favre et son ensemble feront couler des sonorités de la plus belle eau vendredi à la Poudrière. • Photo: sp

Pierre Favre est né au Locle. Autodidacte, il commence à jouer de la batterie à l'âge de 15 ans; à 17 ans, il devient professionnel. Bien que son premier contact avec la musique de jazz fût d'abord le be-bop, il joue ensuite dans des styles plus anciens tels que le new-orleans et le dixieland. Vers la fin des années 60, Pierre développe une nouvelle conception mélodique de la percussion et transforme son instrument pour étendre les possibilités de la batterie moderne. Son instrument forme un monde sonore unique et indépendant duquel, au cours de ses performances, il fait naître des dimensions orchestrales.

Le rythme dans la peau

Pierre Favre, qui a joué avec des musiciens africains, indiens, chinois, coréens et brésiliens, reste toutefois très lié à la tradition de la musique européenne. Musicien de génie, il est aussi compositeur et a travaillé pour des orchestres symphoniques et des ensembles de musique nouvelle ainsi que pour le théâtre et la danse. Il a également dirigé des stages qui avaient pour principal sujet le rythme et enregistré un nombre impressionnant de disques.

Sonorités entre ciel et terre

Pour ce concert, Pierre Favre sera accompagné de Sascha Armbruster, au saxophone alto, Andrea Fioravanti, au sax ténor, Beat Hofstetter et Frank Kroll, au sax soprano, Beat Kappeler, au sax baryton, Bänz Oester, à la basse et Philipp Schafelberger, à la guitare. Du voyage qu'il fera faire à son public la Tribune de Genève écrit: «Le percussionniste et compositeur loclois alimente son «*Voyage*» de sonorités de la plus belle eau. Le ton est grave, recueilli, serein, en constant équilibre entre le ciel et la terre, entre le mouvant et l'immuable. Un concert qui coule de source».

Théâtre de la Poudrière, vendredi 29 octobre, 20h15. Réservation: 032 724 65 19.

Al di Meola

Al di Meola, le fantastique guitariste italo-américain connu pour sa technique incroyable ainsi que pour la discipline de son jeu, sera en concert mercredi 3 novembre au Temple du Bas. Né en 1954 à Jersey City, aux USA, Al di Meola entre en 1971 au Berklee College of Music à Boston dans le Massachusetts. En 1974, il remplace Bill Connors au sein de «Return to Forever», le groupe de Chick Corea, et enregistre avec lui l'album *Romantic Warrior*, une des pépites du jazz rock des années 75. Al di Meola est sans conteste l'un des grands noms du jazz contemporain. Il a exploré une grande variété de styles, mais il a été particulièrement remarqué pour ses travaux de jazz-fusion avec des influences latines. Il se produit avec cinq musiciens dans le cadre de la saison des Grands Interprètes.

Mercredi 3 novembre, Temple du Bas, 21 heures. Première partie dès 20 heures avec le pianiste David Helbock.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars 2011, exposition «Séries, suites, variations», cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui.

Mardi 2 novembre à 12h15, mardi du musée, exposition «Séries, suites, variations» Dürer, Goltzius, Van Dyck: autour de quelques fleurons de la collection d'estampes. Visite commentée par Carme Rodriguez-Pàmias, historienne d'art.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre 2011, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 9 janvier 2011, exposition «Espèces en voie d'apparition», de François Riou. Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 31 octobre: «Neverland», exposition de Patrick Weidmann. Ouvert me-di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars 2011, exposition «L'esprit Dürrenmatt». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 21 novembre, exposition Guy Oberson, horizons incertains. Ouvert ma-ve de 14 à 18heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 31 octobre au 28 novembre, exposition Horst Janssen, dessins et gravures et Germaine Richier, sculptures. Vernissage, samedi 30 octobre de 16 à 19 heures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Concerts

Haute école de musique, Auditorium 1-Campus Arc 1 (espace de l'Europe 21), vendredi 29 octobre à 20h15, concert de l'Ensemble de violoncelles de la Haute école de musique de Genève, direction Emilio Colon. Entrée libre.

Contes

Le Salon (sous le Bleu Café, fbg du Lac 27), jeudi 28 octobre à 20 heures: «…prêtez-moi vos oreilles, je vous emmène dans mon village…», par Boubacar N'Diaye, conteur sénégalais. Prix: Fr. 20.–, AVS Fr. 15.–, étudiants Fr. 10.–.

Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 31 octobre, excursion: «L'Arbogne». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au vendredi 29 octobre.

L'actualité culturelle

Dixième « vendredi » à la Collégiale

Vendredi 29 octobre, l'organiste genevois Vincent Thévenaz sera l'invité de la dixième édition des « douze vendredis » à la Collégiale.
Après des études complètes d'orgue, piano, improvisation, musicologie, russe et lettres françaises, Vincent Thévenaz est nommé organiste titulaire de Chêne en 2004 et deux ans plus tard professeur d'orgue et d'improvisation au Conservatoire de musique de Genève. Concertiste demandé, il se produit en soliste ou avec des ensembles, en Suisse comme à l'étranger.
Vincent Thévenaz interprétera des œuvres de Bach, Dupré et Piazzolla.
Collégiale, vendredi 29 octobre à 18h30, collecte (prix indicatif Fr. 15.–).

Concert de La Sestina

Placé sous la direction d'Adriano Giardina, l'ensemble vocal de musique ancienne La Sestina se produira mercredi 3 novembre à la chapelle de la Maladière.
En 1573, au faîte de sa gloire, le Munichois d'adoption Roland de Lassus fait paraître un recueil pour le moins particulier, qui rassemble des motets latins, des chansons françaises, des madrigaux italiens et des deutsche Lieder. Douze chanteurs donneront un concert a cappella soit en ensembles de solistes, soit en chœur.
Chapelle de la Maladière, mercredi 3 novembre à 20 heures. Billets à l'entrée. Prix: Fr. 25.–, étudiants, chômeurs, AVS Fr. 15.–.

Marché artisanal

Le troisième marché artisanal de la Cité Suchard à Serrières, aura lieu samedi 13 novembre en présence de l'artiste peintre Roland Colliard.
Onze artisans de la région présenteront leurs créations de broderies, personnages et animaux au crochet, peinture sur tissus, bijoux, bougies, décorations de table, confitures maison, savons et produits de la ruche. Le public découvrira également de quoi se désaltérer à la buvette.
Cité Suchard, salle des Martinets, samedi 13 novembre de 9 à 17 heures.

Creas-Neuch fête Halloween

L'association Creas-Neuch organise la fête d'Halloween, dimanche 31 octobre à la discothèque Highlander.
Composée de Deborah Caligiure, Eric Della Giacoma et Marie-France Meroz, l'association Creas-Neuch propose une soirée musicale de rap, power pop-rock, flûte de pan avec Nicolas Besancet, chanson française avec Vincent Bigler, David & Valentin, danses modernes et hip-hop.
Highlander, rue de l'Hôpital, dimanche 31 octobre dès 17 heures. De 23 heures à 2 heures, disco et house avec The Touch DJ Elvizio. Déguisement libre, repas sénégalais. Entrée Fr. 12.–.

Spectacle de Baricco en faveur de Terre des Hommes vendredi au Théâtre du Passage

Novecento pianiste

Un soir de désespoir dans un bar désert, Tim Tooney, ex-trompettiste, se met à raconter l'histoire du mythique pianiste Novecento, avec lequel il a joué autrefois sur le paquebot Virginian. Jamais descendu du navire qui l'a vu naître, ce musicien était le pianiste le plus génial de son époque. Tel est l'argument du chef-d'œuvre d'Alexandre Baricco qui sera interprété vendredi au Passage en faveur de Terre des Hommes.

Pierre-Isaïe Duc interprète avec brio le trompettiste qui raconte la destinée hors du commun de Novecento. • Photo: sp

Il y a cette année 50 ans que Terre des hommes soutient les enfants défavorisés dans plus de 30 pays de par le monde. Afin de marquer cet anniversaire et de récolter des fonds pour poursuivre les projets en cours, le groupe de travail de Neuchâtel de Terre des Hommes propose au public ce fantastique monologue interprété par Pierre-Isaïe Duc dans une mise en scène du réalisateur Denis Rabaglia et sur une musique du Neuchâtelois Louis Crelier.

L'histoire
En 1900, à bord d'un transatlantique, un machiniste trouve un bébé abandonné dans un carton à citrons. Il le baptise Novecento. Passager clandestin à perpétuité, l'enfant devient un virtuose du piano sur le paquebot Virginian. C'est l'histoire de cette destinée hors du commun que l'ex-trompettiste – interprété par Pierre-Isaïe Duc – reproduit sur scène, incarnant différents personnages et faisant revivre grands événements et petits détails de la vie de Novecento.

Le spectacle
Auteur de films à succès comme « Azzurro » et « Marcello, Marcello », Denis Rabaglia a créé ce spectacle en 2000 avec le concours du Neuchâtelois Louis Crelier qui en a composé la musique. Repris en 2008, ce « Novecento » très différent des mises en scènes antérieures est actuellement en tournée avec une cinquantaine de représentations dans toute la Suisse romande.

Théâtre du Passage, vendredi 29 octobre, 20 heures. Réservation: tél. 032 717 79 07. Le bénéfice de cette soirée sera intégralement reversé à Terre des Hommes.

Chronique culturelle

Zamba pour Alfonsina

« Tu t'en vas, Alfonsina, avec ta solitude; quels poèmes nouveaux as-tu été chercher? Et une voix antique de vent et de sel te réclame l'âme et l'appelle. Et tu t'en vas vers l'au-delà comme en rêves Alfonsina endormie, vêtue de mer ». Alfonsina Storni était une célèbre poétesse argentine née en Suisse qui s'est suicidée en 1938 à 46 ans en entrant paisiblement dans la mer au large de Mar del Plata pour échapper au cancer dont elle se savait atteinte… Le journaliste Félix Luna en a fait une zamba (chanson) merveilleusement interprétée dimanche au Temple du Bas par Maria de la Paz lors du concert donné dans le cadre du bicentenaire de la République argentine. La zamba chante encore: *« Cinq petites sirènes t'emporteront dans des chemins d'algues et de corail et des hippocampes marins phosphorescents feront une ronde à tes côtés ».* Ce superbe éloge funèbre était d'actualité ce week-end puisque le cube de Gregor Schneider s'en est allé lui aussi sous d'autres cieux improbables… Requiescat in pace!

Patrice Neuenschwander

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

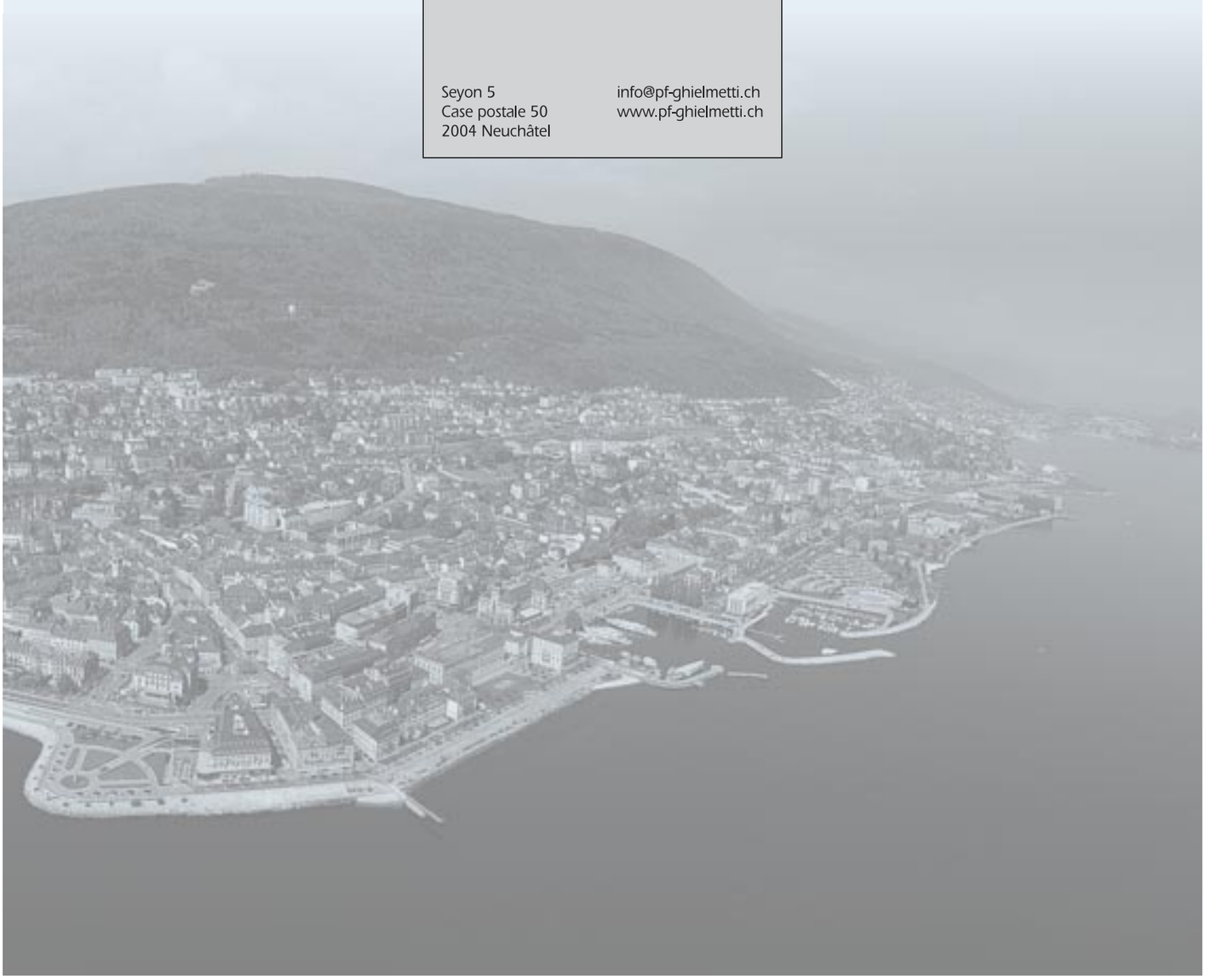

Le Parlement des jeunes élu pour 2010 a tenu sa dernière séance fin septembre

L'heure du bilan

La dernière séance du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) élu pour 2010 a pris fin mardi 28 septembre par un apéritif entre « vieux loups ». Mais pas de panique ! Du sang neuf s'écoulera dès la mi-novembre au sein du PJNE qui fête par ailleurs cette année ses 18 ans déjà. C'est en effet lors de sa prochaine séance publique que les nouveaux membres issus des différents lycées et écoles professionnelles, des associations sportives ou encore des partis politiques seront accueillis par les anciens et invités à rejoindre la longue liste de jeunes que le PJNE a vu défiler durant toutes ces années.

Le PJNE organisera une « Fête des voisins » dans le cadre de la programmation du Millénaire.

L'année 2010, bien que pas encore terminée, a été très productive pour le PJNE. De nombreuses commissions de travail ont été créées et d'autres se sont rapprochées pas à pas de leurs objectifs. Le stand aux Jeunes-Rives tenu par le PJNE lors des demi-finales du Mondial de foot a rencontré un franc succès. La Carte jeune connaît un nouvel essor tandis que les commissions « Soutien à la culture » et « Sensibilisation à la politique » ont des projets plein les yeux pour la jeunesse. Une plus large présence visuelle auprès des jeunes est également prévue par la commission « Média & promotion » d'ici à fin 2010.

Le PJNE apportera aussi sa pierre aux festivités du Millénaire de la ville de Neuchâtel. La première « Fête des voisins », concept importé de France en Suisse par la Ville de Genève, sera célébrée à Neuchâtel le 31 mai 2011. Cette manifestation conviviale entièrement organisée par des membres du PJNE a pour but de mettre en contact les voisins qui se côtoient toute l'année sans pour autant toujours se connaître ! Chacun pourra inviter ses voisins dans sa cour, son jardin ou encore sur le trottoir le temps d'une soirée commune à tous. Le Parlement des Jeunes invite tous les jeunes intéressés à rejoindre ses rangs lors de la prochaine séance qui se déroulera mi-novembre.

Plus d'infos sur www.pjne.ch

Maximilien Job

La Ville jeune

Conservatoire de musique neuchâtelois (Auditorium 1, espace de l'Europe 21), vendredi 29 octobre à 18h : « Taïga », par la Compagnie Conta-Cordes. Spectacle musical pour tous dès 6 ans, entrée libre, collecte.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

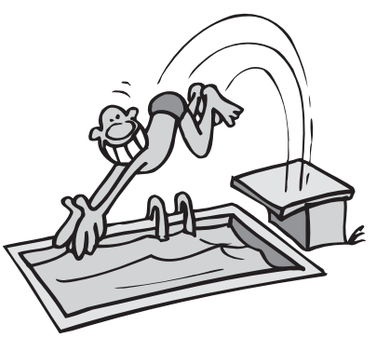

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Mercredi 27 octobre, 20h15, Bar 21-New Look 91, groupe B.
Lundi 1er novembre, 18h45, La Gondola-Panerai, groupe A.
Mercredi 3 novembre, 20h15, Medtronic-Bar 21, groupe B.

Football
Vendredi 29 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h, Helvetia-Bevaix, vétérans.
Samedi 30 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h30, Serrières-Colombier, juniors D.
A 13h, Serrières-Bevaix, juniors C.
A 16h, Serrières I-Alle, 2e ligue inter.
A 18h30, Serrières II-Ticino, 2e ligue.
A 20h30, Asi Audax-Espagnol, 3e ligue.
Samedi 30 octobre, terrain du Chanet I, 10h30, Xamax-Team ANF, M12.
A 14h, Xamax-Team Lausanne-Vaud, M14.
Samedi 30 octobre, stade de la Maladière, 15h, Xamax-FC Thun Berner Oberland, M16.
Dimanche 31 octobre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 15h, Grmp ASI Serrières-Sensee, juniors A.
Mercredi 3 novembre, nouv. terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières II-Le Parc C, ¼ finale de coupe NE.

Handball
Vendredi 29 octobre, salles 1 à 3 de la Maladière, 20h30, HBC Neuchâtel-HV Herzogenbuchsee 2, MU15.

Hockey sur glace
Mardi 2 novembre, patinoires du Littoral, 20h, Université Neuchâtel-Tramelan, LNB.

Football américain
Dimanche 31 octobre, terrain de Puits-Godet, 9h-17h30, Neuchâtel Knights, journée de championnat.

Volleyball
Samedi 30 octobre, salle 4 de la Maladière, 16h, NUC III-VBC Le Locle, F2.

Basketball
Samedi 27 octobre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Union Neuchâtel basket-Martigny basket, LNB.

Patinoires du Littoral
(du 28 octobre au 3 novembre)

Piste principale
je/ve/sa/di : –
lu : 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
ma : 9h-11h45/13h45-15h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.
me : 9h-11h45 public et hockey libre.

Halle couverte
je : 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve : 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.
sa : 13h45-16h30 public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Le Théâtre du Passage propose deux jours de portes ouvertes durant le week-end du 6 et 7 novembre

Dans les coulisses du Passage

Le Théâtre du Passage ouvre ses portes au public les 6 et 7 novembre à l'occasion de son 10e anniversaire. Les visiteurs sont invités à parcourir gratuitement le théâtre et à découvrir des endroits auxquels ils n'ont normalement pas accès. La visite sera ponctuée de diverses animations. Durant les soirées de samedi et dimanche, le Théâtre de Carouge jouera une pièce conçue par Philippe Morand et ses comédiens intitulée « Les spectacteurs ».

Une roulotte sera installée dans la cour intérieure du théâtre. Un spectacle qui raconte les aventures de Volpino le renardeau et de son ami le lapin y sera joué. La représentation du 7 novembre affiche déjà complet, mais pas de panique : la pièce de théâtre est encore programmée les mercredis 17 et 24 novembre ainsi que le dimanche 21 novembre. Réservations auprès de la billetterie du Passage au 032 717 79 07.

Visite du théâtre

Le public est convié à une visite libre du théâtre. « Chaque visiteur pourra y aller à son rythme », précise Frédéric Mairy, collaborateur artistique du Théâtre du Passage. La visite commencera à la billetterie. Elle se poursuivra au studio de répétition où des clips vidéos seront projetés. Réalisés par des élèves du Lycée Denis-de-Rougemont et du CPLN, ces clips présenteront le regard que portent ces jeunes sur le théâtre en général. Les visiteurs se promèneront ensuite dans la grande salle du théâtre. La comédienne Marianne Radja viendra lire des lettres enthousiastes ou râleuses de spectateurs au sujet du Théâtre du Passage. Au restaurant Max et Meuron, le personnel du théâtre interviewera différentes personnalités sur le Passage. « Nous interrogerons aussi bien un spectateur qu'un politique et même un metteur en scène », commente Frédéric Mairy. La libraire Payot tiendra également un stand d'ouvrages sur l'art du théâtre.

Les dessous de la scène

La visite continuera dans les coulisses du théâtre. Le public découvrira d'abord la fosse d'orchestre. Une démonstration des réglages mécaniques et techniques aura lieu à 15 heures le dimanche. Les visiteurs monteront ensuite sur le plateau. Ils pourront même assister à un raccord technique des lumières en direct le samedi entre 15 et 17 heures. La visite se poursuivra derrière la grande scène avec la découverte du local technique. Les visiteurs se dirigeront ensuite dans les sous-sols du théâtre. Un espace y sera spécialement aménagé pour visionner des extraits de pièces de théâtre et de spectacles de danse qui ont été programmés au Passage durant ces 10 ans. Le public remontera pour accéder aux loges de la grande salle. Chaque loge présentera un des métiers du théâtre. De la technique au placeur en passant par l'administration : chacun présentera ses activités au public.

Des œuvres en ferraille

La majorité des animations prévues le long du parcours de visite du théâtre auront lieu à des heures précises. Le parcours sera agrémenté de plusieurs œuvres du sculpteur Philippe Ioset. Ces œuvres sont confectionnées à base de matériaux de récupération. L'ensemble des œuvres peut être perçu comme un clin d'œil au temps qui passe. Cette exposition restera au Passage pour tout le mois de novembre. (ak)

Journées portes ouvertes au Théâtre du Passage : samedi 6 novembre de 11 à 18 heures et dimanche 7 novembre de 14 à 17 heures. Entrée libre. Programme complet sur www.theatredupassage.ch.

Un atelier de théâtre pour les jeunes

La petite salle du théâtre ne sera pas ouverte au public. Elle sera exclusivement réservée aux enfants et aux adolescents. L'association Cours de miracles y dirigera des ateliers de théâtre. Ouvert aux jeunes de 7 à 16 ans, ils dureront environ une heure et demie. Les enfants seront répartis dans différents groupes en fonction de leur âge. Ces ateliers sont gratuits, mais attention, pour participer les jeunes doivent obligatoirement s'inscrire. Le nombre de places est limité. Inscriptions au tél 032 717 82 00.

Le public pourra découvrir librement le Théâtre du Passage les 6 et 7 novembre.

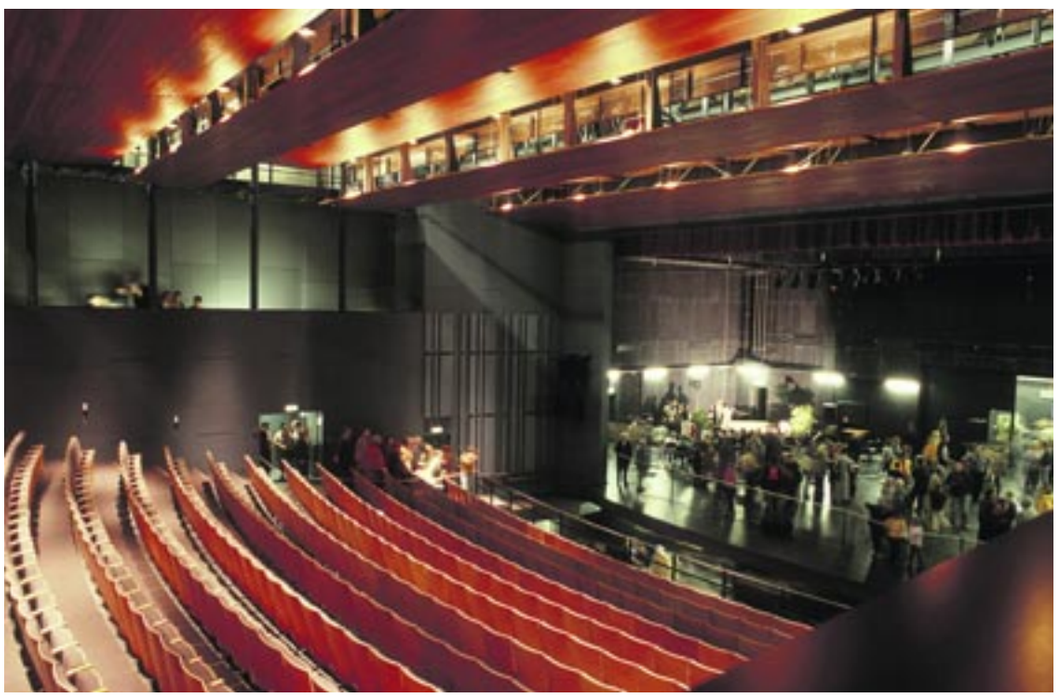

Plusieurs activités sont proposées par le

Le Théâtre f

Le mercredi 3 novembre, le Théâtre du Passage soufflera dix bougies. Le jour même, la direction propose un spectacle destiné au jeune public. Il s'agit d'une pièce de théâtre d'Eric Louis et de Pascal Collin qui s'intitule « Le roi, la reine, le clown et l'enfant ». Les enfants âgés de dix ans se verront offrir une place gratuite. Pour fêter l'événement, le théâtre organise également des journées portes ouvertes les 6 et 7 novembre.

Le Théâtre du Passage a accueilli 381 spectacles pour 983 représentations, de son ouverture à l'été 2010. Il a vu défiler quelque 260'000 spectateurs. Inauguré le 3 novembre 2000, le théâtre était attendu avec impatience. Durant la première année, 800 personnes se sont abonnées. Aujourd'hui, l'intérêt des Neuchâtelois pour le Passage ne faiblit pas : il compte quelque 1800 abonnés.

Le Théâtre du Passage a accueilli quelque 260'000 spectateurs depuis son inauguration du 3 novembre 2000.

e Théâtre du Passage pour marquer son 10e anniversaire

fête ses 10 ans

Une pièce pour les enfants

Pour fêter son jour d'anniversaire, le théâtre invite le public à découvrir une pièce pour enfants d'Eric Louis et Pascal Collin. Intitulée «Le roi, la reine, le clown et l'enfant», elle interroge les apparences et met à mal les clichés. Elle sera jouée à 14 et 18 heures au Théâtre du Passage. Mise en scène par Eric Louis, cette pièce s'adresse aux enfants dès 6 ans. Le spectacle sera gratuit pour tous les enfants âgés de dix ans sur présentation d'une pièce d'identité. Réservations à la billetterie du Passage au 032 717 79 07.

Ouvrir le Passage à un large public

Le Théâtre du Passage propose chaque année une saison de quarante spectacles. «Au fil des ans, nous avons évolué», constate Frédéric Mairy, collaborateur artistique du théâtre. Et de poursuivre: «Nous proposons toujours un programme éclectique avec des choix parfois très pointus». L'un des objectifs du Passage est d'ouvrir le théâtre vers d'autres publics. De nouvelles activités sont proposées à l'image des «Passages de midi» (voir encadré) pour toucher un public aussi large que possible. Des représentations scolaires sont également mises sur pied pour sensibiliser les plus jeunes au théâtre. «Mon souhait serait que chaque Neuchâtelois ait mis au moins une fois les pieds au théâtre», confie Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage.

Dix ans de théâtre

En dix ans, le Théâtre du Passage a accueilli de nombreux spectacles. «Nous avons eu la chance de faire venir des spectacles en exclusivité», commente Robert Bouvier. Des spectateurs se déplacent depuis les autres cantons pour assister aux représentations du Passage. «Le théâtre, c'est l'art de l'instant et du présent», déclare le directeur du Passage. «Ce que je retiens de ces dix ans, ce sont des moments forts, des émotions, de la satisfaction profonde et un épanouissement personnel», poursuit-il. «Un jeune était venu en 2009 assister au spectacle *Les peintres au charbon*. Il est revenu pour sa reprise cette saison avec une bande de camarades à qui il voulait le faire découvrir. Cette anecdote montre que les jeunes se sentent concernés par le théâtre». Le Passage développera encore ses activités dans le but de rendre le théâtre accessible à tous. Il souhaite pouvoir toucher des gens qui ne viennent pas au spectacle. (ak)

Passage de midi

Le Théâtre du Passage propose de novembre à avril des concerts chaque premier mercredi du mois et des rencontres chaque dernier mercredi. Intitulés «Passage de midi», ces rendez-vous sont organisés en collaboration avec l'Association des amis du Théâtre du Passage. C'est le slameur vaudois «Narcisse» qui ouvrira les feux avec un concert prévu le mercredi 3 novembre à midi au Théâtre du Passage. Il viendra présenter son album «Comme je les aime» en compagnie de son guitariste Carlo Lo Schiavo. D'une voix grave et chaude, le slameur vaudois propose des textes empreints de subtilité. La musique tient une place importante dans ses chansons. Narcisse a notamment remporté le premier prix des 24 Heures du mot à Liège à deux reprises, en 2008 et 2009.

Le Service des parcs et promenades ouvre ses portes au public à l'occasion de son 125e anniversaire

Découvrir les métiers de la terre

Le Service des parcs et promenades organise une journée de portes ouvertes samedi 30 octobre de 9h30 à 18h30. Il présentera ses activités au public à la rue des Tunnels 7 et au cimetière de Beauregard. Les visiteurs pourront se rendre sur place en calèche. Durant la journée, une navette fera une boucle depuis la place des Halles jusqu'à la rue des Tunnels 7, puis au cimetière de Beauregard pour revenir à son point de départ.

Le Service des parcs et promenades propose plusieurs activités de découverte pour les enfants.

Cette manifestation a lieu dans le cadre des 125 ans du Service des parcs et promenades. Plusieurs actions ont été organisées tout au long de cette année pour marquer l'événement. Le 30 octobre, le public découvrira les différentes missions du service au travers de plusieurs animations et expositions. Plusieurs activités seront proposées pour les enfants.

Au cimetière

Le public est convié à visiter le cimetière de Beauregard. Il y découvrira bon nombres d'espèces végétales différentes. L'équipe des Parcs et promenades qui s'occupe de l'entretien du parc plantera un arbre pour commémorer ce 125e anniversaire. Elle donnera également quelques conseils sur l'entretien des tombes. Les visiteurs pourront découvrir l'histoire du cimetière qui a été inauguré il y a 127 ans.

Des animations « découverte »

Les Parcs et promenades accueilleront les visiteurs dans leurs locaux, sis à la rue des Tunnels 7. Avec l'arrivée du froid, le service a décidé d'organiser l'ensemble des activités à l'intérieur. En cette année de la biodiversité, des expositions seront présentées autour de ce thème. Une salle de présentation des 125 ans des Parcs et promenades permettra au public de découvrir son évolution au fil des ans. L'équipe Polyvert de la fondation des Perce-Neige qui collabore depuis 20 ans avec les Parcs et promenades, fêtera l'événement avec un stand. Elle présentera les différents travaux effectués sur les places de jeux. Le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel prendra aussi une part active à cette fête.

Pour les enfants et les adolescents

Les enfants auront la possibilité de participer à des ateliers. Ils manipuleront divers matériaux. Les apprentis du Service des parcs et promenades proposeront des démonstrations. Ils montreront leur savoir-faire au travers d'un atelier de création. Un espace sera entièrement consacré à la formation. Les jeunes pourront y découvrir les différents métiers liés à l'horticulture. Le Service présentera aussi les métiers de magasinier et de secrétariat. Les jeunes et leurs parents recevront des informations et de la documentation. « Les jeunes pourront voir en quoi consiste les métiers de la terre », précise Jean-Marie Boillat, responsable du Service des parcs et promenades. (ak)

Informations supplémentaires sur www.2000neu.ch ou au 032 717 86 60.

Le « Cube » de Gregor Schneider ne sera pas installé sur la place du Port l'été prochain

Pas de Cube pour le Millénaire

Le Centre d'Art de Neuchâtel (CAN) renonce à son projet, faute d'en avoir trouvé le financement. Le « Cube » de l'artiste allemand Gregor Schneider qui faisait partie du projet « Abstract Protest » ne sera pas installé sur la place du Port pour les festivités du Millénaire. La Direction de la culture de la Ville regrette que la recherche de fonds du CAN n'ait pas abouti.

Le Conseil communal de la Ville avait présélectionné ce projet. Il le trouvait opportun et novateur. La Direction de la culture, elle, s'attriste du fait que le CAN – acteur culturel important de Neuchâtel – soit désormais absent de la programmation du Millénaire. Elle se réjouit néanmoins des expositions que le CAN ne manquera pas d'organiser durant l'année 2011 dans le domaine de l'art contemporain.

> « Ce projet aurait fait rayonner notre cité dans toute l'Europe »

Programmation du Millénaire

La disparition du projet « Abstract Protest » prive la ville de Neuchâtel d'œuvres d'art majeures et d'un projet d'envergure internationale. Ce projet aurait fait rayonner notre cité dans toute l'Europe. Il aurait attiré de nombreux amateurs d'art à Neuchâtel. La programmation du Millénaire n'est toutefois pas menacée par le renoncement du CAN : l'ensemble de cette programmation des festivités sera dévoilé le 2 novembre. « Vivre la ville » reviendra en détail sur la célébration du Millénaire dans sa prochaine édition.

Des fonds pour d'autres projets

L'Association de soutien au Millénaire de la Ville a pour but de récolter les fonds nécessaires à la réalisation des différents projets retenus pour la programmation associée du Millénaire. Elle partage les regrets de la Direction de la culture quant à la disparition d'« Abstract Protest » et de l'œuvre de l'artiste allemand Gregor Schneider. L'Association consacrera les moyens prévus pour le projet du CAN à d'autres projets qui font partie de la programmation associée. (ak)

A propos...

Un p'tit Tour

Le 29 avril 2011, la ville de Neuchâtel accueillera la 65e édition du Tour de Romandie. Cette compétition cycliste revient en terres neuchâteloises après de trop nombreuses années d'absence. Qui s'en souvient ? La dernière arrivée dans notre cité remonte à 1990, avec la victoire du Suisse Rolf Järmann. Une année particulièrement courue avec la présence de champions à l'image de Charly Mottet, David Millar et autre Urs Freuler. Les spécialistes apprécieront et les autres se réjouiront de la fête qui se dessine l'année prochaine à cette occasion. Une course cycliste, c'est un spectacle, comme le cirque et le public, même s'il dénonce en permanence, les « funambules de la performance », les guette sur les routes du Tour. Qu'il soit de France ou de Romandie, il sera toujours le bienvenu dans notre région. Rendez-vous est d'ores et déjà fixé sur l'avenue du Premier-Mars. Les courses cyclistes, comme les discours, se gagnent dans les derniers mètres ! Que l'on se le dise.

Rémy Voirol

Anim'Action – aux enfants des collèges de Serrières-Vauseyon- Charmettes

Fête d'Halloween samedi 30 octobre de 17h30 à 21h30 à la salle de gym-collège de Serrières.
Venez déguisés, soupe à la courge, disco DJ Nelson (parents bienvenus). Renseignements et inscription pour aider : tél. 077 443 69 28 animaction@ne.ch
www.neuchatelville.ch/animaction

Marché
Deux fois par semaine

Dès le 1er novembre prochain et jusqu'au 31 mars 2011, les marchés se dérouleront deux fois par semaine, à savoir le mardi et le samedi de 7 heures à 12h30.

Direction de la sécurité

Les Lundis des mots

Lundi 1er novembre à 18 heures à la librairie le Cabinet d'Amateur (escalier-du-Château 2) : « *Traduction et identité(s)* », par Joëlle Marelli, traductrice.

Vingt-neuvième séance du Parlement

Nominations et rapports

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 1er novembre 2010 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Nominations

10-121
Nomination d'un membre au sein du Conseil intercommunal de l'ESRN, en remplacement de M. Roy Cairala (UDC), démissionnaire.

10-122
Nomination d'un membre au sein du Conseil intercommunal de l'ESRN, en remplacement de Mme Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), démissionnaire.

Rapports du Conseil communal

10-021
Rapport du Conseil communal, relatif au postulat interpartis N° 06-504 concernant le Règlement du personnel de la Ville de Neuchâtel.

10-023
Rapport du Conseil communal, concernant l'organisation et le subventionnement de la médecine dentaire scolaire.

10-024
Rapport d'information du Conseil communal, sur le projet d'agglomération RUN (volet transports et urbanisation) et la réalisation des mesures de sa première phase.

10-012
Rapport du Conseil communal, concernant la mise à jour du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 17 mai 1972.

Autres objets

10-602
Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, sur la (non-) utilisation des cuisines de l'institut La Salle.

10-608
Interpellation des groupes PopVertsSol et socialiste par Mme et M. Catherine Loetscher Schneider, Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Non à l'exploitation grâce à nos impôts ! ».

10-611
Interpellation du groupe PLR par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, concernant le projet des Cadolles.

10-612
Interpellation de M. Pascal Helle et consorts, intitulée « Pour une rue du Seyon vraiment piétonne ».

10-306
Motion des groupes socialiste et PopVertsSol par MM. Matthieu Béguelin, Pascal Helle et consorts, intitulée « Dialogue nocturne ».

10-613
Interpellation (L'urgence demandée a été retirée par ses auteurs le 6 septembre 2010) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin, et consorts, intitulée « Police partout, animation nulle part ? ».

10-307
Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau ».

10-308
Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Charmants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances ».

10-309
Motion des groupes socialiste et libéral-radical par MM. Philippe Loup, Joël Zimmerli et consorts, intitulée « Pour un stade de La Maladière à vocation nationale ».

10-310
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Neuchâtel, Ville Millénaire et Ville d'avenir ».

10-311
Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Un permis contre un abonnement ».

10-615
Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe PopVertsSol par Mme Catherine Loetscher Schneider et consorts, intitulée « Installer un casino à la Rotonde, une décision politique majeure ».

Pour mémoire

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé « Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée « Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable ». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 19 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat — **Le vice-chancelier, Bertrand Cottier**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

La chronique « passion verte » de...

Fleurs de l'amour

Luc Vincent

Avec l'automne, revient la floraison du cyclamen, une plante d'appartement qui est hélas de moins en moins cultivée. Suivons la longue saga d'une plante qui apporte une touche de couleur dans nos maisons.

Observons la fleur. Si le cyclamen fait partie de la famille des primulacées, c'est à cause de la corolle dont les cinq pétales sont soudés entre eux. A l'état sauvage, on trouve vingt-trois espèces de cyclamens, qui poussent dans le pourtour de la Méditerranée, du Caucase jusqu'au nord de la Somalie. Du temps des Romains, le cyclamen était apprécié pour sa floraison et son parfum. Au Moyen Âge, l'Eglise catholique voyait dans le cyclamen le coeur de Marie saignant sur la Terre. C'est pourquoi il arrive souvent que l'on retrouve des cyclamens naturalisés autour des monastères ou des cimetières.

La culture du cyclamen s'est beaucoup développée dès l'introduction de *cyclamen persicum* qui fut rapporté de Syrie et du Liban. On en parle déjà vers 1651 dans les Jardins royaux de Paris. Une plante qui fleurit en automne, les horticulteurs européens n'allaient pas laisser passer cette chance. Mais les débuts furent laborieux, imaginez-vous : dix-huit mois pour voir une fleur ! En 1826, un horticulteur anglais réussit par sélection à raccourcir le temps de culture. Puis en 1853, un Français sélectionne les premiers cyclamens pourpre et lilas. Vers 1890, on organisait en Angleterre de véritables concours de beauté pour le cyclamen, ce qui stimula les sélections. Dans toute l'Europe, en Hollande, Allemagne, Italie, et même en Suisse on avait nos propres hybrides de cyclamens. C'est d'ailleurs chez nous vers 1960 que l'on a sélectionné les premiers minis cyclamens. Hélas de nos jours tout ce savoir-faire a disparu !

Dans les années soixante, les horticulteurs japonais s'intéressent eux aussi à la culture du cyclamen. Très vite cela a été un succès, qui, là-bas, se chiffra vite par millions. D'autant plus que, dans ce pays, on déclara le cyclamen fleur de l'amour.

Le nom cyclamen est tiré du grec *cyclos* = cercle allusion au pédoncule de la fleur qui après fécondation forme une spirale très jolie à observer.

A Neuchâtel, vous pouvez admirer une pyramide de cyclamens à l'entrée de la place du Marché. C'est une remarquable sélection française au feuillage argenté. Profitez de venir respirer le remarquable parfum des minis cyclamens exposés lors des portes ouvertes des 125 ans du Service des parcs et promenades à la rue des Tunnels 7, le samedi 30 octobre. Cela sera aussi l'occasion de voir pour la première fois, depuis longtemps, une sélection unique de cyclamens aux pédoncules particulièrement longs, qui sont utilisés pour la fleur coupée, une culture qui se pratiquait, il y a bien longtemps...

Bonnes découvertes.

L.V.

A travers l'histoire

L'avenue du Premier-Mars (appelée avenue du Crêt avant 1898) est bordée au sud par le collège de la Promenade (construit entre 1865 et 1868) et au nord par le Jardin anglais. Ce jardin longeait autrefois le lac, avant que les remblayages du quartier des Beaux-Arts ne l'en éloigne définitivement. (Lithographie de Fritz Huguenin-Lassauguette, 1882, Musée d'art et d'histoire) Vincent Callet-Molin.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Yves Coppey, architecte à Vétroz, d'un permis de construire pour l'aménagement d'une clinique esthétique et l'installation d'un climatiseur en façade 7, avenue J.-J. Rousseau, article 10706 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Wincasa SA.

Demande de Monsieur Philippe Rufener, architecte à Neuchâtel (Bureau technique architecture & construction), d'un permis de construire pour la réfection de la toiture et l'installation de capteurs solaires (adaptation d'un projet sanctionné et mise en conformité) 2a, rue des Parcs, article 3415 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Copropriété Parcs 2a.

Demande de Monsieur André Escobar, architecte à Bienne (0815 Architekten GmbH), d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin des Pavés, article 16099 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Christelle Arlette et Frédéric Christophe Maier.

Les plans peuvent être consultés du 22 octobre au 22 novembre 2010, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier De Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour l'installation d'une antenne parabolique professionnelle en toiture de l'immeuble 21, faubourg du Lac, article 4640 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Cinepel SA.

Demande de l'Etat de Neuchâtel – Département de l'éducation, de la culture et des sports – DECS, par son Service des bâtiments, et de la Confédération Suisse – Conseil des EPF, par l'Ecole polytechnique fédérale à Lausanne – EPFL PL DII, d'un permis de démolition pour la déconstruction des bâtiments 71 et 73, rue de la Maladière et de leurs annexes, articles 8426, 8427, 8496, 10951, 15322, 15323, 15324 et 15800 du cadastre de Neuchâtel.

Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2010, délai d'opposition.

Neuchâtel
european energy award
Cité de l'énergie
2009

La Ville officielle

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat

le 31 octobre 2010

vu la démission de M. Frédéric Hainard, conseiller d'Etat;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat du 25 août 2010;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 31 octobre 2010 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 31 octobre 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 31 octobre 2010, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 29 octobre 2010 à 16 heures.

- Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:
- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 6 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Daniel Perdrizat **Rémy Voirol**

Anim'Action aux habitants de Serrières

Thé dansant à La Pension Le Clos

Vous aimez la valse, la marche, le tango? Vous souhaitez tisser des liens avec des personnes de la pension et du quartier? Alors, venez danser sur la musique de francis.ch **samedi 30 octobre de 15h à 17h,** rue du Clos-de-Serrières 93.

Renseignements: 032 732 12 00 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Emmanuel Rey (Bauart architectes et urbanistes SA) à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'édification d'un bâtiment de laboratoires et centre de recherche en microtechnique ainsi que pour la création d'un parc public à la rue de la Maladière, articles 8426, 8427, 8496, 10951, 15322, 15323, 15324 et 15800 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de l'Etat de Neuchâtel – Département de l'éducation, de la culture et des sports – DECS. Les plans peuvent être consultés du 29 octobre au 29 novembre 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Programme cinéma pour la semaine du 27 octobre au 2 novembre

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
LES PETITS MOUCHOIRS
3e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: François Cluzet, Marion Cotillard.
De Guillaume Canet.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
PARANORMAL ACTIVITY 2
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Katie Featherston, Gabriel Johnson.
De Tod Williams.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
PARANORMAL ACTIVITY 2
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45.
Acteurs: Katie Featherston, Gabriel Johnson.
De Tod Williams.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
ALPHA ET OMEGA – 3D
2e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h.
Acteurs: Justin Long, Christina Ricci.
De Anthony Bell.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LA LÉGENDE DES GARDIENS – 3D
1re semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h.
De John Orloff. Première suisse.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
DES HOMMES ET DES DIEUX
8e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Lambert Wilson, Jean-Marie Frin.
De Xavier Beauvois.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
PIRANHA – 3D
9e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Eli Roth, Christopher Lloyd.
De Aja Alexandre.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
WALL STREET – L'ARGENT NE DORT JAMAIS
4e semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h45, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Shia La Beouf, Josh Brolin.
De Oliver Stone.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
BIUTIFUL
3e semaine. 14 ans. sug. 16 ans.
VO esp s-t fr/all. je 17h30. VF me, ve au ma 17h30.
Acteurs: Javier Bardem, Maricel Alvarez, Eduard Fernandez.
De Alejandro Gonzalez Inarritu.

ARCADES — **032 710 10 44**
MOI, MOCHE ET MÉCHANT – 3D
5e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF je/ve, lu/ma 15h, 17h30, me au ma 20h15, ve/sa 22h30, sa/di 16h, 18h.
De Pierre Coffin.

ARCADES — **032 710 10 44**
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE SAMY – 3D
8e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 14h.
De Ben Stassen.

BIO — **032 710 10 55**
SAUVAGE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Clémentine Beaugrand, Jean-Luc Bideau.
De Jean-François Amiguet.

BIO — **032 710 10 55**
ARTHUR – LA GUERRE DES DEUX MONDES
3e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Freddie Highmore, Cyril Raffaelli.
De Luc Besson.

REX — **032 710 10 77**
THE SOCIAL NETWORK
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Jesse Eisenberg, Justin Timberlake.
De David Fincher.

REX — **032 710 10 77**
VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL ET SOMBRE INCONNU
4e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Anthony Hopkins, Naomi Watts, Antonio Banderas.
De Woody Allen.

STUDIO — **032 710 10 88**
THE AMERICAN
1re semaine. 14 ans. sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: George Clooney, Thekla Reuten.
De Anton Corbijn.
Première suisse.

L'instantané de Stefano Iori...

... le centre-ville bouge

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux ados de 12 à 18 ans, (rue des Fausses-Brayes 15). Ouvert du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30, tél. 032 725 26 65.

RECIF, lieu de rencontre et d'échanges pour femmes réfugiées, immigrées et suisses, (rue de Coquemène 1), cours de français, couture, natation, gymnastique, ateliers ponctuels. Permanence mardi et jeudi de 14h à 17h, tél. 032 730 33 50.

Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS): tél. 032 919 66 44, lundi – vendredi 8h à 11h; lundi, mardi et jeudi 14h à 17h.

Service de consultations conjugales (fbg de l'Hôpital 23): sur rendez-vous, tél. 032 886 80 10.

Service de dépannage pour jeunes handicapés: tél. 032 835 14 55, du lundi au vendredi.

Service du Planning familial, (fbg de l'Hôpital 27), consultations gratuites. Permanence: lundi, mardi, vendredi 14h à 18h, mercredi 13h à 19h, ou sur rendez-vous, tél. 032 717 74 35 ou 032 717 74 36.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 31 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte paroissial avec sainte cène, M. G. Bader, président du Conseil synodal; suivi d'une discussion à l'issue du culte, avec des membres du Conseil synodal.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 31. Oktober, kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes. Di à 19h30, messe en italien.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer de Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Rahel Fischer

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

LA PETITE ENTREPRISE
en partenariat avec
Forum des 100
L'Hebdo
présentent
Le chef-d'œuvre de Baricco dans une mise en scène
du réalisateur d'AZZURRO et MARCELLO MARCELLO
NOVECENTO:
tournée romande
50 dates
PIANISTE
texte
ALESSANDROBARICCO
mise en scène
DENISRABAGLIA
musique originale
LOUISCRELIER
avec
PIERRE-ISAÏEDUC
Théâtre du Passage
Vendredi 29 octobre 2010 - 20h00
prix des places: frs 35.- et avec réduction (AVS ; AI ; Etudiants, apprentis) : frs 30.-
Réservation : 032 717 79 07
En faveur de TERRE DES HOMMES
Terre des hommes
aide à l'enfance | Kinderhilfe
aiuto all'infanzia | child relief | www.tdh.ch
50
Graphisme: Jean-Marc Bosson
Tournée romande
soutenue par
corodis

La situation financière de la Ville est bonne mais il faut rester vigilant pour le moyen terme

Un budget signe d'optimisme

La Ville de Neuchâtel a présenté mardi son budget pour l'année 2011. Il atteint l'équilibre avec un excédent de revenus d'à peine 1000 francs. Ce millier de francs constitue un clin d'œil au Millénaire. Il est synonyme d'efforts et de rigueur. La situation est favorable, mais il ne faut pas crier victoire pour autant : les besoins de l'aide sociale vont encore s'accroître, des places devront être créées dans les crèches et les structures parascolaires et les réformes fiscales envisagées au niveau cantonal sont autant d'éléments d'incertitude dont il faudra tenir compte pour les prochaines années. Gérard Blandenier, chef des services financiers de la Ville, pose un regard optimiste, mais prudent sur la situation financière de la commune.

Pour l'année de son millénaire, le Conseil communal annonce un budget avec un excédent de revenus de 1000 francs tout rond.

Le budget 2011, avec 257,2 millions de charges, est équilibré avec un excédent de revenus de 1000 francs. Comment expliquez-vous ce résultat ?

D'une part, la conjoncture est meilleure que ce qu'on espérait. Elle a un effet favorable sur l'impôt sur les personnes morales. Nous observons également une progression de l'impôt sur les personnes physiques qui est due à la hausse de la population. La politique du logement y est pour quelque chose. D'autre part, les charges de la Ville sont contenues. Le chapitre des biens, services et marchandises respecte les limites prévues. Ces deux facteurs sont à l'origine de l'équilibre du budget.

Nous avons réussi à faire un petit clin d'œil au Millénaire en présentant un excédent de revenus d'exactement 1000 francs.

Que représente cet équilibre pour la Ville de Neuchâtel ?

Ce résultat permet d'amener un certain optimisme. Les temps sont durs, mais nous avons assez de revenus. Cela permet de montrer que nous maîtrisons le porte-monnaie de la commune. De nouveaux éléments devront être pris en compte pour les prochaines années. Nous attendons notamment en 2013 la révision de la loi sur la fiscalité des personnes physiques.

Le budget 2011 annonce-t-il la reprise des affaires ou une éclaircie passagère ?

Avant, il était possible de faire des prévisions sur une période de dix ans. Maintenant, nous n'en faisons plus que sur trois ans. La situation économique fait sans cesse le yoyo. Pour les années à venir, je suis assez optimiste. Je pense que nous pourrons compter sur les effets positifs de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales.

Quels seront justement les effets de cette nouvelle loi pour les finances de la Ville concrètement ?

L'entrée en vigueur de cette nouvelle loi apportera à la Ville des recettes plus importantes que celles qui sont perçues aujourd'hui.

Si la société Philip Morris Products devait quitter Neuchâtel, quelles en seraient les conséquences pour la commune ?

Le fait de compter Philip Morris parmi nos contribuables constitue un grand avantage. La Ville est toutefois très dépendante de cette société. Si elle venait à partir, ce serait un désastre aussi bien pour la fiscalité que pour les emplois qu'elle génère. Néanmoins, je ne pense pas que toute l'entreprise partirait d'un coup. Même si Philip Morris ne pouvait plus produire de cigarettes, cela n'empêcherait pas son centre de recherche de rester à Neuchâtel. Il est certain que le manque à gagner serait important pour la commune.

Que faudrait-il faire pour que cette situation change ?

La solution serait de diminuer le poids de Philip Morris Productions en accueillant d'autres entreprises. Mais il ne faut pas être irréaliste : le territoire communal a de moins en moins de terrain industriel à disposition et la probabilité que de nouvelles entreprises viennent s'installer à Neuchâtel est mince. Il faudrait trouver des entreprises dont les activités ne nécessitent que peu de place.

Avez-vous intégré de nouvelles dépenses dans le présent budget ?

Chaque année, nous avons la possibilité d'intégrer des nouveaux besoins au budget. Pour 2011, nous avons prévu de dépenser 1,1 million de francs pour le Millénaire. Au niveau des investissements, nous constatons un léger décalage avec la planification financière. La Ville dépensera un peu moins que prévu en 2010 et un peu plus en 2011.

Faut-il s'attendre à des dépenses imprévues pour l'année 2011 ?

Nous savions que la péréquation allait grimper. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les personnes morales n'est pas intégrée au budget 2011. Nous ignorons encore quels seront ses effets concrets sur les finances de la Ville, mais ce sera forcément une bonne surprise. Le coût de transition de la nouvelle grille salariale est un élément qui n'est pas intégré au présent budget. Il ne devrait cependant pas bouleverser les comptes de manière significative pour l'instant. Nous ne connaissons pas encore les effets sur l'action sociale de la dernière votation sur l'assurance chômage. La loi sur la petite enfance qui prévoit la création de nouvelles places d'accueil en crèches et dans les domaines parascolaires ne devrait pas avoir de répercussions immédiates sur les finances de la Ville. Ses effets devraient se faire sentir plutôt en 2012.

Quelles sont les perspectives financières de la Ville à moyen terme ?

Nous devons continuer à maîtriser les charges. Le bénéfice actuel n'est

pas acquis : nous devons donc rester vigilants et faire attention. D'après nos estimations, la Ville devrait présenter un déficit de 5 millions en 2014. Il est donc important de rester pointu dans la maîtrise des charges et de creuser des pistes pour trouver de nouveaux revenus. L'entrée en vigueur de la loi sur la fiscalité des personnes morales, la baisse de l'impôt sur les personnes physiques, l'évolution des salaires et l'entrée en vigueur du concordat HarmoS sont autant d'éléments dont nous devrons tenir compte pour élaborer les prochains budgets.

Anne Kybourg